

ECHANGE PARCELLES
Vilogia Logifim / Commune de Gravelines

Monsieur Claude WADOUX, fait part au Conseil :

Le bailleur Vilogia Logifim a porté un projet de démolition reconstruction sur la Commune.

Cette opération a mis en évidence des irrégularités foncières. Les constructions étant achevées, il convient de les régulariser. Il apparaît en effet que deux parties de la parcelle cadastrée section AN n°1011, pour une superficie d'environ 111 m² et appartenant à la Commune se situent dans l'emprise des nouvelles constructions.

Aussi, il convient pour le bailleur de rétrocéder à la Commune les espaces verts aménagés dans le cadre du projet. Ces espaces, à extraire des parcelles cadastrées section AN n°s 1148, 1149, 1150 et 1151, représentent une superficie d'environ 112 m².

Dans ce contexte et au vu des superficies, il est proposé au Conseil de régulariser ces opérations via un échange sans soultre.

Conformément à l'Article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Service des Domaines a rendu son avis en date du 17 janvier 2023.

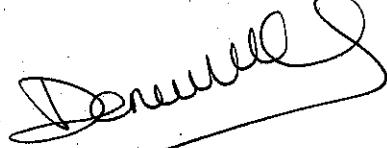
La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

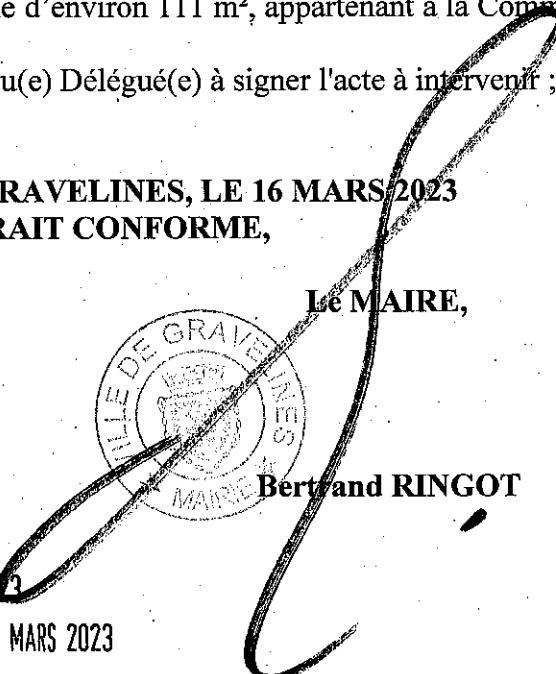
- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve le principe de l'échange sans soultre portant sur les parties de parcelles cadastrées Section AN n°s 1148, 1149, 1150 et 1151, d'une superficie d'environ 112 m², appartenant à Vilogia Logifim et les deux parties de la parcelle cadastrée section AN n°1011 d'une superficie d'environ 111 m², appartenant à la Commune de Gravelines ;
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'acte à intervenir ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

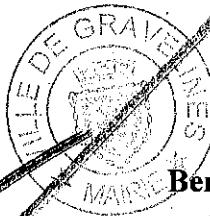
**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 16 MARS 2023
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,


Bertrand RINGOT



Reçu en Sous-Préfecture le 21 MARS 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 21 MARS 2023

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la ville de GRAVELINES
Arrondissement de Dunkerque
Département du Nord

Conseil Municipal convoqué le : 10 Mars 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU JEUDI 16 MARS 2023

Président :	Monsieur Bertrand RINGOT	Maire
Secrétaire :	Madame Christelle DENEUVILLE	Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT; Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFUIT à partir de 19h00, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Marylène BEAUSSART, Adjointe au Maire donne pouvoir à Monsieur FALL, Monsieur Raoul DEFUIT, Adjoint au Maire donne pouvoir à Madame DEVOS jusqu'à 19h00, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale donne pouvoir à Monsieur HERBEZ,

Monsieur Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale donne pouvoir à Monsieur VEYER, Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale, Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale, Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHÉ, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.